

Du réalisme politique à l'humanisme européen.
Conférence du 02/03/07.

La phrase de l'Europe, qui répond le mieux à cette question, c'est « unis dans la diversité ». Le paradoxe, c'est que quelque soit le pays, on est toujours seul. On croit qu'on se fait avoir par tous les autres pays, mais, tous les autres pays le pensent. Donc dans un cadre de la théorie des jeux, c'est un jeu équilibré, sinon, il y aurait un dominant. Il y a une diversité. Beaucoup de personnes sont contre le modèle américain de l'Europe, ils ont raison. Mais d'autres pensent qu'il ne ressemble pas assez au modèle américain. Le problème de l'Europe c'est l'intersection, mais c'est faux, comme le montre les droits de l'Homme.

Les principes du traité de Rome, c'est l'article 1 à 8.

Article 3 a) élimination des droits de douanes

b) politique commerciale

On a déjà la libre circulation des personnes, des services et des techniques.

c) libre circulation des personnes, des services et de capitaux

d) politique agricole commune

e) politique des transports commune

f) concurrence non faussée dans le marché commun

g) convergence des politiques économiques

Il faut voir s'il y a des convergences. On est dans un mix-stratégique. On est en 1957, on essaye de lever le niveau de vie, après la guerre qui a ruiné l'Europe. On crée un noyau qui a déjà des extensions et qui est ouvert. On est dans un système d'Umberto Eco, qui est ouvert, et qui peut s'étendre sans perdre sa nature.

Le traité dit qu'il y a des délais maxima pour ratifier les traités, en 12 ans, 3 étapes. L'étape 2-3 pourra être allongée, mais ne pourra pas dépasser 15 ans. Il faut faire attention aux dates buttoir, mais pas aux dates estimées. Le traité de Rome, montre sa robustesse. Sa base était révolutionnaire. Aucune des modifications ultérieures n'a remis en cause le traité.

Tout le monde se plaint, mais tout le monde reste en Europe. Dans le traité, il est décrit comment sortir de l'Europe. Donc si on n'est pas content, on sort de l'Europe. Cette attitude est dynamique. En stratégie, on aime les citoyens qui sont exigeants, mais il ne faut que ces exigences arrivent après les délais.

Question à l'audience : Combien de pays ont ratifié la constitution ? 16 + (Bulgarie, Roumanie).

Regardons l'article 30, de l'acte finale :

Le principe c'est de dire, on ne peut pas tout faire avec un système de veto. Si les 4/5 ratifient le traité, et s'il y a en a le reste qui dit non, le Conseil Européen dit non. Pour qu'il ne soit pas ratifié, il faut qu'il y ait plus de 1/5.

Question de l'audience : Pourquoi la ratification n'a-t-elle pas été faite de la même façon dans tous les pays ?

Parce que l'Europe laisse libre les pays de faire comme ils veulent. Si on avait dit, tout le monde fait un referendum, on n'aurait pas été contents, si on avait dit, tout les pays le font par voix parlementaire, on n'aurait pas été contents non plus.

On a deux tendances, l'une continentale, l'autre américaine. Les Anglais vont voter dans le sens américain du traité.

On a 25 joueurs, ils pensent qu'ils vont jouer librement. On n'a pas tous les mêmes points de vue. Le traité est écrit de façon française. On peut ressentir la présence de Pascal, de Montesquieu, donc cela est étrange de dire que la Constitution est anglaise.

La première partie du traité donne l'importance au ministre des affaires étrangères. La guerre en Iraq a eu lieu, car l'Europe n'a pas su donner son point de vue. Les Allemands veulent rentrer dans le Conseil de Sécurité. La véritable question est : est ce que la France va rester dans le Conseil de Sécurité. L'axe Franco-Allemand a toujours eu ce qu'il a voulu.

Les Anglais ne sont pas dans la zone Euro, mais les Anglais fabriquent de l'Euro qu'ils nous vendent.

Ce n'est pas important qu'on ait des tensions internes, ce qu'il faut c'est avoir une voix unique. Le fait qu'il existe des ministres des affaires étrangères ne va pas dire qu'il y aura une seule voix, mais il y aura un consensus.

Les partis politiques, de gauche, de droite, ne vont pas se regrouper entre pays, mais en affinités politiques. Il faut que le ministre des affaires étrangères fasse une voix pour l'Europe, mais il ne faut pas qu'il existe un pays qui dise qu'il est contre la décision du ministre des affaires étrangères.

La stratégie c'est fait pour les faibles, quand ils ne peuvent pas avoir de résultat. La constitution est neuve, seulement dans la partie I et II, car les parties III et IV sont déjà vécues. La partie III et IV sont une reformulation pour avoir dans un traité unique la Charte des Droits de l'Homme.

Cette succession de traités converge vers le traité unique. Quand on veut faire une spécificité pour chaque pays, on fait des règles spécifiques (cf Chypre, Cf la Belgique). Par exemple en prenant un exemple extrême, si la France veut que la Corse soit anglaise, il faut que les 27 pays soient d'accord.

Le traité de Kars. L'Arménie était dans l'URSS. Mais l'URSS a signé le traité de Kars avec la Turquie. Ce traité affirme que seuls deux pays ont le droit de signer des traités concernant l'Arménie. C'est un traité fermé. La signature de l'Arménie n'est que virtuelle, puisque de facto, elle n'est pas prise en compte dans les traités ultérieurs. Mais grâce à l'effondrement de l'URSS, on peut traiter ce problème.

L'article I-2 de la Constitution représente 12 accusations contre la Turquie. L'ajout de la Turquie représenterait 1700 km de frontières en plus, avec des pays frontaliers qualifiés de « rouges ». Le petit bout de la Turquie, la Thrace, en Europe, provoque d'énormes problèmes aux frontières, car les douanes sont très peu surveillées, si on place une douane tous les 60 kilomètres.

Chypre a eu d'un seul coup 27 alliés. La Turquie ne reconnaît pas Chypre en tant qu'état, mais en tant qu'état de transport de marchandises.

Le problème des révolutions, c'est de pouvoir revendiquer des trucs évidents.

Question de l'audience : Avec un tel referendum, sommes-nous toujours dans une démocratie ?

On est toujours dans la démocratie, mais un referendum doit poser des questions simples.

Mais quand on part du principe que la population ne lira pas le traité, et qu'on utilise un referendum, alors qu'on ne s'étonne pas d'avoir des réactions imprévues.

On a besoin de traités, et il faut formaliser ces traités. Mais on va un peu plus loin, on va mettre la Charte des Droits de l'Homme.

Digression sur la Chine : L'un des problèmes qui se pose au Pakistan, c'est le textile chinois. En Grèce, on a connu une immigration de Pakistanais. Ils fuient le marché du textile qui a été envahi par le textile chinois. Certains pays africains ont demandé à la Chine de construire le ministère des affaires étrangères, alors que normalement, c'est un enjeu national, qui doit rester secret.

La plupart des traités signés par le ministère français sont signés par le ministère allemand.

Question de l'audience : Y aura-t-il un harmonisation sociale et fiscale ? S'il y a un refus de la constitution, l'harmonisation sociale de l'Europe reste une vue de l'esprit. La France a des acquis communautaires, qui doit jouer un rôle moteur. (Le mot acquis communautaire est en Français dans toutes les langues). L'harmonisation fiscale n'a que des obstacles techniques, donc simple par nature.

Dans le domaine humain, il y a des évidences, comme la reconnaissance des génocides, mais ces évidences sont difficiles à voir.